



Compte-rendu du Conseil d'école du mercredi 5 juillet 2023 à 18h

Etaient présents :

M.Djimadoum, Proviseur du Lycée
Mme Dezetter, DAF

Pour les Enseignants : A Wattre – M Escaro-Kone – S De Magalhaes - C Maffre-Bauge - F Rolland – S Arouna Meyer – A Mermet - T Bissarah - S Guichard – M Theaudin – A-L Greter-Traoré - Aude Poussin - S Bassoka - L Chapelain-Condé - Sandrine Douno-Lourette

Excusés :

Pour les Représentants des Parents d'élèves : M Blanc – N Cattin Kenfack – R Ghrissi - R Issa – M Niang – M Sabatier – A Terechirani - R. Zaiat - M Ammar - J Adoh - E Civreis – M Diallo – S Ename – H. Le Foll - R Ndiaye –

F. Murati, Directeur de l'école élémentaire, préside la séance. Le secrétariat de séance est assuré par Mme Sandrine Douno-Lourette, enseignante. Mme Marjolaine Blanc, Représentante de parents d'élèves, est secrétaire suppléante.

Ouverture de la séance à 18h00

Nombre de personnes présentes : 26

Ordre du jour

1. Règlement intérieur
2. Bilan de l'année
3. Structure de l'école
4. Pré-rentree et rentrée 2023
5. Questions Diverses

1. Règlement intérieur

Le règlement intérieur n'a pas fait l'objet de remarques spécifiques durant l'année. S'il doit évoluer, la mise en place d'un groupe de travail regroupant enseignants et parents devrait être créé pour réfléchir aux points à revoir éventuellement.

Réponse à une question concernant l'exclusion en cas de non-paiement des frais de scolarité en cours d'année : l'exclusion n'est pas mentionnée dans le règlement intérieur en cas de défaut de paiement, il est seulement indiqué que le non-paiement entraîne le refus de réinscription. Réponse : ce cas est mentionné dans le règlement financier qui fait référence sur le sujet.

Aucune objection n'est formulée, le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

Livret d'accueil sur le site de l'école : les informations seront mises à jour pour la rentrée par la chargée de communication. Si des parents d'élèves souhaitent relire et proposer des corrections, ils peuvent se manifester auprès de M. Murati d'ici le 13 juillet.

Site web de l'Établissement : un projet de refonte du contenu est envisagé. La révision des informations et l'archivage des publications essentielles concernant le Primaire seront étudiés par l'équipe pédagogique et l'aide de représentants de parents d'élèves.

2. Bilan de l'année

1. Politique des langues : Une mission de formation définie en mai 2023 pour la constante amélioration des enseignements en SIA et EMILE (Matière Intégrée en Langue Etrangère) se poursuivra l'an prochain. Une communication plus claire et plus fréquente vers les parents est à l'étude.
2. Constitution des classes : Les réunions d'harmonisation des enseignants visent comme chaque année à équilibrer toutes les classes dans chaque niveau. Il est notamment étudié la répartition des EBEP (élèves à besoins particuliers) selon le nombre d'élèves ayant un AESH, un PAP ou un PPRE. L'équipe d'enseignants constate subjectivement que le nombre des EBEP augmente chaque année et suggère d'en analyser les statistiques pour mieux en saisir l'évolution. « 1 élève avec AESH/AVS par classe en CE2 à la rentrée prochaine, c'est du jamais vu. »

Question : Quel est le mécanisme mis en place pour le PAP ? Cela résulte d'une décision en équipe éducative avec la famille suite à un bilan établi la plupart du temps par un orthophoniste ou un psychomotricien et les préconisations d'aménagements recommandés en classe. Selon les problématiques de l'élève le suivi peut comprendre une à plusieurs réunions dans l'année avec un bilan en fin d'année, où l'on convie le futur enseignant s'il fait partie de l'équipe. La situation individuelle d'un cas d'élève de CM1 pour lequel il n'y aurait pas eu de réunion d'équipe sera à étudier avec M. Murati. Il en ressort en fin de réunion après analyse que c'est bien au cours d'une équipe éducative et selon le protocole défini qu'un PAP a été mis en place.

3. Maintiens et passages anticipés : Cette année scolaire, nous avons 3 maintiens en CP et en CE1 ainsi que deux 2 passages anticipés (CP vers CE2 et CM1 vers 6^{ème})
4. Pronote / Pronote Primaire et Edumoov. L'appel se fait déjà sur Pronote pour tous les enseignants et 3 enseignants sur 6 de CM2 utilisent déjà Pronote avec leurs élèves pour y noter leurs devoirs, ce qui facilite le passage en 6^e où les élèves seront plongés dans l'environnement Pronote. Une sensibilisation des autres enseignants est en cours et par la suite ce sera les enseignants de CM1 ce qui pourra préparer les élèves du cycle 3 dans l'univers Pronote. La barrière à l'utilisation large de Pronote était due à l'absence de format adéquat pour les livrets aux normes de l'Education nationale dans Pronote. L'étude financière a montré que le coût est très supérieur avec Pronote primaire et il a été décidé de continuer d'utiliser Edumoov pour les livrets scolaires et de passer à une étape supérieure d'utilisation de Pronote pour les enseignants du cycle 3. De plus, les systèmes Pronote primaire et secondaire sont en fait deux plateformes indépendantes qui nuisent à la cohérence initialement recherchée.
5. Référent E3D : Il y a depuis l'an passé un référent au primaire et au secondaire pour les projets E3D qui ont permis l'an passé à l'établissement d'être labélisé au niveau 2. De profonds remerciements sont adressés à Anne-Lore Greter-Traoré, référente du primaire, qui n'a ménagé ni son temps ni son énergie pour engager une dynamique de projets, dont les thèmes étaient les suivants :
 - i. Protection des animaux
 - ii. Collecte de vêtements pour Village Pilote en faveur des enfants des rues (équivalent d'une valeur de 1 million FCFA)



- iii. Lutte contre le gaspillage alimentaire et réunion avec le prestataire de la restauration.
- iv. Création de « nudges » pour limiter les gaspillages d'eau et de nourriture.
- v. Volonté de mobiliser les parents sur le gaspillage alimentaire pour prévenir le prestataire en cas d'absence afin de limiter le nombre de repas préparé à l'avance et qui seront jetés.
- vi. Les parents sont invités à se faire connaître s'ils souhaitent s'investir dans le projet de réduction de gaspillage alimentaire.
- vii. Journée zéro déchet initié par un élève de CM2 éco—délégué, qui a bien plu.
- viii. Plusieurs classes de CM1 et CM2 ont participé au projet Bâtisseurs de possibles qui, pour clôturer les activités de l'année, avait réuni la veille toutes les classes participant à travers le monde aux projets E3D via un zoom. Des perspectives sont envisagées de créer des temps forts et plus fréquents grâce aux élèves déjà sensibilisés qui vont au collège et avec l'appui de Mme Vincent CPE au secondaire.

6. Projets depuis le dernier conseil d'école

a. Multi niveaux :

i. Projets de la zone Afrique de l'ouest :

- 1. Participation à la démarche scientifique à travers une Fête de la science pour permettre aux enfants de faire des expériences et d'en présenter à des visiteurs la démarche d'investigation.
- 2. Echecs
- 3. Morning Code

ii. Classes théâtre : des représentations de fin d'année pour chaque niveau et notamment en CM au mois de mai durant le festival « FESTHI » sur la scène prestigieuse du Théâtre SORANO, les autres classes se sont produites devant les parents en juin dans l'amphithéâtre.

iii. L'école du spectateur pour voir des spectacles tout au long de l'année, proposés par Djaram Art et qui ont pu se tenir même en fin d'année malgré le contexte politique mouvementé.

iv. La grande Lessive : production artistique et exposition éphémère dans la cour.

v. Ateliers philosophiques, avec l'achat de supports qui sont à la BCD. La prochaine formation sera en octobre à Dakar. Les parents souhaiteraient une conférence ouverte aux parents.

vi. Education aux médias : rencontres avec des journalistes et création de supports

b. CP > projet théâtre et plusieurs classes ont participé à la Grande Lessive

c. CE1 > chorale de fin d'année, spectacle gym et danse, Classes lecture avec un illustrateur venu de France.

i. Participation au concours Incorruptibles qui permet aux élèves de lire plusieurs ouvrages, donner leur avis et voter pour leur ouvrage préféré

d. CE2 : Sortie au monument de la Renaissance, Chorale et Comédie musicale sur le thème des Droits de l'enfant, concert de piano et sensibilisation à l'assiko (instrument de l'île de Gorée)



- e. CM1 : Classes de découverte pour 3 classes, cycle de lecture, sortie musée, projet autour de l'océan et protection de la nature, 1 classe de CM1 est arrivée 2^{ème} sur la zone Afrique de l'ouest pour le concours Eureka Maths.
 - f. CM2 : journée olympique et paralympique qui a constitué un moment fort en émotion pour les élèves et les enseignants, débats philosophiques sur la différence, Participation au prix littérature Teranga, chorale sur la ZAO. 1 classe de CM2 est arrivée 3^{ème} sur la zone Afrique de l'ouest pour le concours Eureka Maths.
 - g. Remarques :
 - i. Parent : félicitations aux enseignants qui organisent tous ces projets
 - ii. Enseignant : satisfaction de voir les projets financés
 - h. Bilan des projets fédérateurs : l'individualité des enseignants au niveau pédagogique est valorisée et s'inscrit dans une cohérence globale du PEAC (Parcours Educatif Artistique et Culturel). Une reconnaissance pour la contribution de chacun est mise en valeur.
7. Formation communication relationnelle : 1 semaine de présence d'une formatrice experte venue de France a permis des interventions dans 3 classes de CE2, CM1 et CM2, une formation pour les enseignants de l'établissement, une formation pour les Directeurs de toute la zone Afrique de l'Ouest et une conférence pour les parents. Ses interventions ont toujours eu un fort impact et provoqué des retours élogieux. Au point que le Lycée Français de Nouakchott en Mauritanie la fera venir en novembre 2023 et au printemps 2024 pour une action de formation. Un large groupe d'enseignants de Mermoz, sous l'impulsion d'Anne-Lore Greter Traoré, souhaiteraient poursuivre cette action de formation l'an prochain et il serait possible de faire venir la formatrice Anaëlle Sanzey à la même période en novembre où elle se rendra en Mauritanie. Comme pour les ateliers philosophiques, l'idée de former des personnes ressources permettrait d'engager une action durable.
8. Futures classes découverte : des propositions ont été soumises et seront proposées à la rentrée avec l'idée de les déployer au premier trimestre en novembre 2023.
- a. Remerciement aux associations de parents d'élèves pour l'importante contribution financière (350 000 Fcfa / classe) qui a permis de réduire significativement la quotité demandée aux élèves. L'APE Teranga confirme la poursuite du soutien apporté sur le plan financier.
 - b. Perspectives de départ en novembre pour 2 raisons : situation locale liée aux élections présidentielles et activités à réaliser très tôt par rapport aux exigences de l'établissement. Donc les associations seront sollicitées très tôt.
9. Psychologue scolaire : Sa présence a été bénéfique et saluée par les enseignants et l'infirmière. Sa participation aux réunions d'équipe éducative, quand cela était nécessaire, a enrichi l'accompagnement des élèves. La personne cependant ne sera plus présente au Sénégal.
- a. Question : y a-t-il un accompagnement du passage des élèves du CM2 en 6^{ème} qui pourrait faciliter ce passage et peut être avec l'appui du psychologue scolaire ? La préparation se fait sur le plan académique mais ne semble-t-il pas au niveau sociabilité, par exemple pour les sensibiliser au risque de harcèlement.
 - b. Réponse : il y a une journée d'intégration pour tous les élèves de CM2 qui passent une ½ journée en classe de 6^{ème} selon l'emploi du temps d'une classe type et l'autre ½ journée à découvrir tous les lieux stratégiques du collège. Par ailleurs, les enseignants de CM2 préparent les élèves toute l'année à ce passage. Sur le cas du harcèlement, il y a une semaine de sensibilisation ainsi que des rencontres avec des médiateurs du collège. Par



ailleurs la formation en communication relationnelle a pour but de doter chaque élève de compétences relationnelles et de savoir-être pour un meilleur vivre ensemble. Un Podcast a été réalisé par les élèves sur leur passage en 6^{ème}.

10. EAD : Une réflexion doit s'engager pour faire face aux nouvelles journées d'AED en raison de la situation politique qui risque de se poursuivre pendant l'année électorale.
11. Action POLARIS : Partenaire du Lycée Mermoz, il aide à la prévention au danger du numérique, disposant d'un savoir-faire sur le cyberharcèlement. Ils ont réalisé un diagnostic du CP à la Terminale pour aider l'établissement à prévenir les dangers et les souffrances liées aux outils du numérique et un plan d'action pour l'année prochaine.
12. Bilan évènements
 - a. Kermesse : L'APE Teranga tire un bilan positif, suite à une bonne participation. C'est l'activité qui permet de récolter de l'argent servant au financement des activités pédagogiques et des voyages. La faible présence des enseignants est déplorée, et invite les enseignants à contribuer en amont pour créer des synergies et partager des idées, recueillir les idées des élèves afin de créer un événement collaboratif, à suggérer des thèmes ou des actions. Malgré la réunion entre les parents et les référents des niveaux balayant tous les événements proposés par les parents, les enseignants étaient rarement présents. Remarque des enseignants : il y a eu une moindre mobilisation par rapport aux années antérieures mais la perception d'un manque de consultation. Une clarification des attentes et des contraintes en vue des perspectives se poursuivra. Un parent propose d'organiser un atelier de design thinking en début d'année associant les parents et les enseignants pour définir les axes de collaboration.
 - b. Cérémonie passage CM2 / 6^è : Suite à la demande des parents de participer à cet événement solennel, un groupe de travail se réunira pour en étudier la faisabilité.

3. Equipe et structure

Ressources humaines

- 9 départs annoncés
- Recrutements
 - CP : 3
 - CE1 : 1
 - Anglais : 1
 - Service civique : 1 (remplacement)
- Future directrice : Morgane Millasseau, actuellement directrice et enseignante dans une école près d'Angers (France), également formatrice à l'INSPE et avec une solide expérience de l'accompagnement des EBEP.

Structure de l'école suite à la 1^{ère} Commission d'affectation des élèves :

- Les effectif définis par niveau à l'école depuis plusieurs années sont de :
 - 25 élèves en CP, avec 6 CP
 - 26 élèves en CE1, avec 6 CE1
 - 28 élèves en CE2, CM1 et CM2, avec 6 classes par niveaux.
- Fermeture d'une classe au CP : Pour avoir 6 classes à 25 élèves, comme initialement prévu, nous avons besoin de recruter 150 élèves. Cependant seuls 112 élèves ont pu être affectés à la 1^{ère}



commission d'affectation. Et le nombre de dossiers pour la 2^e commission ne permettant que d'avoir 5 classes, il a été décidé de supprimer un CP.

- Préoccupations des enseignants : la fermeture des classes ouvre le risque d'augmentation d'effectifs dans les classes avec des difficultés dans la gestion pédagogique de la classe, sachant qu'il y a un plus grand nombre d'EBEP. Il est exprimé la volonté de ne pas dépasser les effectifs actuels. Un manque de communication concernant les effectifs est décrié par une enseignante pour les niveaux autre que le CP qui en aurait été seul informé.
 - Réponse de la Direction : il est mathématiquement impossible de maintenir 6 classes alors que les effectifs suffisent à peine pour 5 classes. La direction explique que de toute façon les effectifs mentionnés ne seront pas dépassés. Le directeur réfute le manque de communication évoqué, expliquant bien au contraire que la communication a été rapide et transparente dès le 24 juin au surlendemain de la première commission du 22 juin par un mail adressé à tous les enseignants pour informer la suppression d'une classe en CP en la justifiant !
 - Le proviseur ajoute que la compétence d'affectation est prioritairement de la responsabilité du SCAC.
 - Réponse de la DAF : s'agissant de l'idée de réduire les effectifs, il n'est pas possible de réduire les effectifs des classes de tout un niveau du fait de l'impact budgétaire. L'établissement est en déficit structurel car les recettes ne couvrent pas les dépenses de salaires et charges. Pendant l'année COVID, l'établissement était à l'équilibre (réduction des dépenses courantes) mais depuis lors (et avant COVID), les recettes ne couvrent pas le quotidien.
- La 2^{ème} commission d'affectation aura lieu le 6 juillet et la 3^E le 24 août.

4. Rentrée 2023

Le conseil des maîtres s'est réuni le 3 juillet 2023 et a défini une rentrée sur 2 matinées les mardi 5 et mercredi 6 septembre 2023, reprenant le même dispositif que l'an passé, avec une arrivée échelonnée pour les CP et les CE1.

5. Questions Diverses

1. PISCINE

La propreté de la piscine a été récemment fortement remise en question par plusieurs parents. Des mycoses ont été diagnostiquées chez les enfants. Un dermatologue consulté par un parent a recommandé de vérifier par des tests l'absence de levure / dermatophyte dans l'eau. Quelles sont les causes de cette négligence et quelles sont les mesures correctives ?

Réponse : Ce n'est pas une négligence, il y a une entreprise en charge de la maintenance, il existe un problème de pompes qui doivent être réparées et la piscine est fermée. S'il y a eu des mycoses, cela viendrait plus probablement des vestiaires et il faut vérifier les produits d'entretien utilisés (fongicide etc.) par le prestataire du nettoyage, à vérifier.

2. RESTAURATION



- a. Nous déplorons en préambule l'absence de réunion de la commission restauration au second semestre ;
- b. Le contrat avec ANSAMBLE n'inclut pas de clause de révision des prix. Des discussions ont-elles cependant été menées par la direction pour s'assurer qu'il n'y aura pas de nouvelle hausse surprise des frais de cantine à la rentrée ?
- c. Quels sont les engagements d'ANSAMBLE pour éviter les refus d'enfants à la cantine que ce soit du fait du système de rechargement inadapté (nous avons écrit un courrier à ANSAMBLE à ce sujet, une modification semble être prévue à la rentrée de septembre 2023) ou des erreurs manuelles de la société ?
- d. Quel est le bilan et quelles perspectives pour la 1ère édition du repas zéro déchet ?

Réponse : Effectivement le temps a manqué pour la réunion de la commission restauration. Il n'y a pas eu de plaintes de parents sur la restauration ni aucun sujet particulier soulevé au niveau de la Direction. Nous n'avons pas d'informations sur une hausse des prix à la rentrée car ils doivent communiquer dessus en février dans le cadre du calcul des bourses scolaires. Il y a besoin de communiquer encore auprès des parents en particulier pour les CP.

3. TRANSPORT

- a. Nous déplorons en préambule l'absence de réunion de la commission transport au second semestre ;
- b. Lors des récents événements sociopolitiques de juin, la communication sur la circulation des lignes de bus scolaire a montré, une fois de plus, la défaillance d'ATOS en matière de diffusion des informations relatives à la suspension des lignes de bus scolaires. C'est la direction du Lycée qui s'en est chargé. Un rappel de leur obligation d'information auprès des parents usagers a-t-il été fait à ATOS ?

Réponse : Nous faisons un rappel régulier auprès de la Direction à Atos sur l'obligation de communiquer aux parents usagers. La communication se fait par le chef de ligne aux parents concernés. Le compte rendu de la dernière commission de Transport sera transmis à la rentrée.

4. TESTS ENTRÉE CP / SIA

Nous avons été interpellés par un parent dont l'enfant a été refusé au test d'entrée en CP/section SIA. Ce parent a dénoncé l'aspect inégalitaire des conditions d'entrées en SIA. Un quota important est, en effet, réservé à l'école française des Almadies, avec qui le Lycée Jean Mermoz est lié par une convention (10/24). Une préparation spéciale aux tests leur est accordée, encadrée par les enseignants du lycée Mermoz. Aucune information sur la nature des tests ne semble être donnée en amont aux demandeurs venant d'autres établissements. Afin de rétablir une certaine équité, ne faut-il pas prévoir dans le dossier d'inscription et diffuser sur le site du lycée, l'attendu, le contenu, voir des exemples type sur les tests de sélections ?

Réponse : Tous les parents du monde entier reçoivent les mêmes éléments d'information sur la nature des tests et il est absolument faux de dire qu'une préparation spéciale aux tests leur (l'école Dakar Almadies) est accordée, encadrée par les enseignants du lycée Mermoz (et qu') aucune information sur la nature des tests ne semble être donnée en amont aux demandeurs venant d'autres établissements. L'élève comme tous les autres a passé et échoué au test, c'est-à-dire qu'il n'était pas éligible même s'il y avait eu davantage de place. La convention qui lie l'école maternelle de Dakar Almadies et le lycée Mermoz provient du fait que cette maternelle a créé une SIA en GS pour 10 élèves, car c'est le nombre d'élèves qui depuis la création de la SIA à Mermoz réussissaient à intégrer le groupe de CP SIA. Ces 10



élèves sont sélectionnés par un test SIA en fin de MS. Comme il y a 24 élèves dans le groupe SIA en CP, il reste 14 places pour les autres élèves passant le test d'entrée SIA.

5. PASSAGE CM2 – 6^{ème}

- a. La transition vers la 6^{ème} peut être facilitée s'il y a un usage encadré de Pronote. Certains enseignants le font, mais pas tous. Y a-t-il des réflexions dans les instances pédagogiques pour en faire une initiation à tous les CM2 ?

Réponse : Elle a été donnée ci-dessus.

- b. De très nombreux parents regrettent de n'avoir pas assisté à la cérémonie de passage CM2-6^{ème}. Comme lors des prestations de chorale ou de théâtre, nous pensons que leur présence est tout à fait possible. Serait-il envisageable de les inviter l'année prochaine ?

Réponse : Elle a été donnée ci-dessus.

6. PÉRISCOLAIRE

- a. L'idée d'inclure une initiation au vélo a été évoquée lors d'un récent conseil d'école. Y a-t-il des avancées sur le sujet, en périscolaire notamment ?

Réponse : Toutes les classes de CM2 ont bénéficié d'une sortie à Popenguine avec l'association Teranga Bikes et 4 classes de découverte de CM1 et CE2, où ils ont fait du vélo. En revanche, cette activité au Périscolaire n'a pour le moment pas été prévue.

- b. Au-delà des chiffres de fréquentation du périscolaire, existe-t-il des évaluations de l'école sur les activités, et notamment sur le comportement des animateurs ? Le casier judiciaire des animateurs est-il toujours demandé ? Quelle est la démarche d'évaluation des activités périscolaires (contenu, pédagogie, satisfaction....) ?

Réponse : Un bilan du périscolaire est bien effectué et Mme Henriette Fall fait souvent le tour des différentes activités. Le casier judiciaire est exigé pour être recruté, ainsi que les documents prouvant les compétences ou diplômes des intervenants et des structures auxquelles ils sont associés. L'an dernier un sondage auprès des familles avait été réalisé, il n'a pas été reconduit mais il serait intéressant d'en refaire un avant la fin de chaque période pour améliorer tout ce qui peut l'être et décider de reconduire ou non certaines activités.



Clôture du Conseil d'école par le Directeur à 20h

Frank Murati

Sandrine Douno-Lourette

Marjolaine Banc

Président

Secrétaire de séance

Secrétaire de séance



